

SECTEUR 1. ABORDS DU TRIEUX



Superficie :		0,81 hectare	
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	100%	Naturel

Dans un contexte de résilience et de requalification de l'entrée de ville, un projet de renaturation du supermarché existant est mis en œuvre suite au transfert de l'équipement.

Sur le plan urbain et paysager, une attention particulière doit être portée sur cette opération afin de mettre en valeur l'environnement urbain et les vues sur les abords du Trieux.

Après démolition de l'équipement commercial existant, un espace paysager doit être aménagé. Le projet vise à améliorer l'accessibilité, maîtriser la place de la voiture dans la ville. Ainsi, un aménagement léger peut permettre la création de places de stationnement. Cet aménagement ne doit pas compromettre la renaturation du site.

Le projet doit prévoir la création de liaisons piétonnes et d'une passerelle, sur les rives du Trieux, pour relier à la fois le camping, le futur équipement commercial et le centre, afin de valoriser les parcours touristiques du centre-ville.

L'aménagement de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.